


UE Droit de la montagne

 **ECTS**
3 crédits

 **Crédits ECTS**
Echange
3.0

 **Composante**
UFR STAPS
(sciences et
techniques
des activités
physiques et
sportives)

 **Volume horaire**
20h

 **Période de**
l'année
Toute l'année

- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Méthodes d'enseignement:** En présence
- > **Forme d'enseignement :** Cours magistral
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui
- > **Catégorie d'enseignement pour les étudiants en échange:** Cours général
- > **Crédits ECTS Echange:** 3.0
- > **Code d'export Apogée:** BAX7SCDS

Présentation

Description

Il s'agit de donner un aperçu général du droit applicable à la montagne.

L'objectif est de sensibiliser les étudiants aux dispositions légales et réglementaires qui encadrent le développement des activités touristiques, sportives et de loisir en zone de montagne et l'aménagement des espaces dans le respect de la protection des milieux

Heures d'enseignement

UE Droit du sport de nature, du tourisme et des voyages -
CM

CM

18h

Contrôle des connaissances

	Nature d'évaluation durée	Coefficient %
CCF (pour les UEs de plus de 6 ECTS)		
CT	Ex : écrit de 2 heures	100%
Session 2	1 écrit de 2 heures	100%

Syllabus

I – Les dispositions relatives à l'aménagement et à la protection de la montagne

A - Les règles d'aménagement et d'urbanisme

B - Les instruments de protection du milieu montagnard

II – Les dispositions relatives à l'encadrement des pratiques sportives, touristiques et de loisirs

A - Les règles applicables à l'organisation des activités

B - Les obligations et responsabilités liées l'exercice des activités

Période : Semestre 7

Évaluation initiale / Session principale - Épreuves

Libellé	Nature de l'enseignement	Type d'évaluation	Nature de l'épreuve	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'épreuve	Remarques
	CM	CT	Ecrit - devoir surveillé	120	1	100%	

Seconde chance / Session de rattrapage - Épreuves

Libellé	Nature de l'enseignement	Type d'évaluation	Nature de l'épreuve	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'épreuve	Remarques
	CM	CT	Ecrit - devoir surveillé	120	1	100%	

Compétences visées

- appréhender les règles relatives à l'aménagement et à l'urbanisme en zone de montagne
- connaître le droit applicable à l'encadrement des pratiques sportives et touristiques de montagne
- connaître les principaux instruments juridiques relatifs à la protection des milieux

Bibliographie

Bibliographie fournie en cours au fil des séances

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique
Véronique Reynier

Lieu(x) ville

› Grenoble

Campus

› Grenoble - Domaine universitaire